

**PLAN D'ETUDES  
BACHELOR****PSYCHOLOGIE  
Programme d'études à 30 ECTS  
2019**

## Table des matières

1. Bases légales.....	2
2. Description du programme .....	2
3. Objectifs de formation .....	3
4. Début des études.....	3
5. Langue d'enseignement.....	3
6. Organisation générale.....	3
7. Description des modules .....	4
8. Modalités d'évaluation.....	6
9. Études bilingues.....	7
10. Entrée en vigueur et mesures transitoires .....	7
11. Annexe I : Equivalence des unités d'enseignement en français et allemand.....	8

## **1. Bases légales**

Le présent plan d'études s'appuie sur le règlement en vigueur pour l'obtention du Bachelor et du Master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

## **2. Description du programme**

### **2.1 Description générale du programme**

Le programme introduit les étudiant-e-s à la dimension scientifique de la psychologie, discipline qui touche à l'expérience et aux comportements humains. Seront présentés les processus motivationnels, émotionnels, cognitifs et psychomoteurs qui s'inscrivent dans des contextes sociaux et culturels et sont basés sur les fonctions biologiques de l'être humain.

L'accent est placé sur une vue d'ensemble du domaine d'études et dans l'introduction aux différents domaines de la psychologie. En particulier, des connaissances méthodologiques et des compétences de recherche peuvent être proposées.

### **2.2 Structure générale du programme**

Le programme d'études en psychologie à 30 crédits ECTS dure au minimum 2 semestres. Le programme est composé de 2 modules à 12 et 18 crédits ECTS. Dans un module les étudiant-e-s peuvent choisir parmi les unités d'enseignements proposées jusqu'à concurrence du total des crédits ECTS exigés.

### **2.3 Conditions d'admission**

Remplir les conditions générales d'immatriculation requises par l'Université de Fribourg.

### **2.4 Changement vers le domaine principal Psychologie à 180 ECTS ou le programme à 60 ECTS**

Un changement du programme d'étude Psychologie à 30 ECTS pour le domaine II Psychologie (60 ECTS) est possible.

Un changement du programme d'étude à 30 crédits ECTS (domaine II) pour le domaine unique Psychologie à 180 crédits ECTS n'est en principe pas prévu. Si ce changement est souhaité malgré tout, il convient de remplir les conditions spécifiques du programme d'études 180 crédits ECTS pour l'examen de fin de première année (Règlement de l'examen de fin de première année (cf. Plan d'études domaine unique 180 crédits ECTS, point 8). Si les conditions de l'examen de fin de première année ne sont pas respectées, un changement vers le plan du domaine unique Psychologie (180 crédits ECTS) n'est pas possible.

### **3. Objectifs de formation**

1. Dans les études, l'accent est placé de sorte à ce que les théories spontanées de chaque étudiant-e soient activement confrontées de manière argumentée à la psychologie scientifique.

2. Les étudiant-e-s sont capables d'évaluer et de juger la conduite et la pensée humaines d'après l'état des connaissances scientifiques actuelles. Elles et ils connaissent les motivations des conduites et prennent en compte l'interaction sociale et l'influence des valeurs personnelles sur l'évaluation des conduites.

### **4. Début des études**

Les études de psychologie (Programme à 30 crédits ECTS) ne peuvent être débutées qu'au semestre d'automne.

### **5. Langue d'enseignement**

Le programme d'études Psychologie (programme à 30 ECTS) peut être suivi dans son intégralité en langue française ou en langue allemande. Les étudiant-e-s s'inscrivent soit dans le plan d'études francophone soit dans le plan d'études germanophone. Soit encore les étudiant-e-s s'inscrivent en « bilingue ». Le présent plan d'études décrit le plan d'études francophone. L'anglais peut constituer une langue d'enseignement dans des cours isolés. La connaissance passive de l'anglais est donc souhaitée.

Par ailleurs, le programme d'études à 30 crédits ECTS de Psychologie peut être suivi de manière bilingue. De plus amples informations sur les études bilingues sont données au point 9. Note qu'il n'est pas possible d'obtenir le mention « bilingue » pour le programme de 30 crédits ECTS.

### **6. Organisation générale**

L'enseignement comprend deux modules. Les deux modules M1 et M2 proposent des enseignements fondamentaux en psychologie. Les enseignements des modules peuvent être suivis sur l'ensemble de la durée des études. Le module M2 doit être accompli au plus tard dans les 18 semestres après le début des études.

Les unités d'enseignement à 3 crédits ECTS durent un semestre. Les unités d'enseignement à 6 crédits ECTS durent en règle générale deux semestres, sauf s'ils contiennent une grande part d'exercices. Les unités d'enseignement à 9 crédits ECTS durent deux semestres et s'accompagnent en règle générale d'un tutorat supplémentaire.

## Synoptique des modules

Bachelor Psychologie - 30 crédits ECTS		
2 Modules obligatoires à 12 et 18 ECTS		
Domaines de base fondamentaux		
M1	Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique et développementale	18 ECTS
M2*	Thématiques majeures en psychologie > Méthodologie et problématiques en psychologie ?	12 ECTS

*\*Remarque : Le module M2 est un module à choix, Le module M2 se compose d'unités d'enseignement à choix.*

## 7. Description des modules

### **Module M1 : Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique et développementale**

Sont présentés dans ce module les fondements scientifiques les plus importants des domaines fondamentaux de la psychologie. Les éléments d'enseignement peuvent être suivis durant toute la durée des études. Chacune des unités d'enseignement doit être réussie (avec au moins la note 4).

En psychologie cognitive les fonctions psychiques humaines sont traitées. En psychologie clinique les facteurs biologiques, sociaux, cognitifs et émotionnels agissant sur les troubles psychiques sont examinés. En psychologie développementale sont présentés les changements liés à l'âge (perdurant dans le temps et se combinant) touchant l'expérience et le comportement sur l'empan total de la vie.

Le but du module est de transmettre aux étudiant-e-s les connaissances essentielles, théoriques et scientifiques dans les domaines fondamentaux de la psychologie.

<b>L25.00345</b>	<b>Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique, et développementale</b>	<b>18 ECTS</b>
L25.00009	Psychologie cognitive	6
L25.00014	Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychothérapie	6
L25.00468	Psychologie du développement	6

## **Module M2: Thématiques majeures en psychologie (module à choix, au moins 12 crédits ECTS)**

Dans le module M2, les thématiques majeures en psychologie sont présentées. Les cours dans ce module peuvent être suivis durant toute la durée des études.

Dans l'introduction à la psychologie sont présentées les thématiques actuelles centrales théoriques et pratiques de la psychologie. Il est recommandé de suivre ce cours en début d'études. En neurobiologie, les bases de l'organisation et des fonctions du système nerveux sont enseignées. En psychologie sociale I et II sont explorées les influences de la présence réelle ou imaginée d'autrui sur l'expérience et le comportement de chaque individu. Il est recommandé de suivre d'abord le cours de psychologie sociale I puis le cours de psychologie sociale II. En Psychologie différentielle et de la personnalité, les différences interindividuelles relatives aux facettes et à la structure de la personnalité sont étudiées. En psychologie de l'apprentissage scolaire, les bases de la théorie de l'apprentissage, de même que leur signification pour la psychologie scolaire sont présentées. La psychologie de la santé offre une introduction à des systèmes biologiques et psychologiques pertinents de même qu'à leurs interactions, qui jouent un rôle dans le maintien ou la promotion de la santé.

Le but du module est de donner aux étudiant-e-s les connaissances théoriques et scientifiques essentielles dans les domaines fondamentaux de la psychologie de même que d'offrir un regard réflexif critique dans les domaines de pratique et de recherche actuels en psychologie.

Dans l'offre de cours, un total de 12 crédits ECTS doit au moins être accompli avec succès dans ce module (chaque cours individuel recevant la note de 4 au moins). En cas d'échec définitif à une unité d'enseignement, celle-ci peut être remplacée par une autre unité d'enseignement du module avec un nombre de crédits ECTS comparable.

<b>L25.00346</b>	<b>Thématiques majeures en psychologie (module à choix)</b>	<b>12 ECTS</b>
L25.00012	Introduction à la psychologie	3
SPY.01011 SPY.02011	Neurobiologie	6
L25.00645	Psychologie sociale I	3
L25.00646	Psychologie sociale II	3
L25.00027	Psychologie différentielle et de la personnalité	3
L25.01055	Psychologie de l'apprentissage scolaire	3
L25.01066	Psychologie de la santé	3

## **8. Modalités d'évaluation**

### **8.1 Modalités générales d'évaluation**

La validation des crédits ECTS des unités d'enseignements des différents modules prévus au programme, se font principalement par des évaluations notées. Ce sont en général des examens écrits et/ou oraux, cependant il peut s'agir également d'évaluations sous la forme de devoirs et/ou rapports notés.

Les évaluations peuvent être répétées une fois.

Le règlement suivant est valable pour toutes les évaluations : les prestations doivent être réussies dans un laps de temps de quatre sessions d'examens après l'inscription à l'unité d'enseignement considérée.

Le programme d'études Psychologie à 30 ECTS est validé lorsque les prestations suivantes ont été réussies :

- Tous les modules prévus au programme d'études ont été validés
- Tous les cours listés dans le module M1 doivent avoir été réussis avec au moins la note de 4. Dans le module à choix M2, les crédits ECTS nécessaires doivent être acquis.

### **8.2 Échec définitif**

Si un examen n'est pas réussi à la deuxième tentative, il compte comme échec définitif et l'unité d'enseignement y relative ne peut plus être suivie.

Le fait d'échouer définitivement une unité d'enseignement dans le module M1 conduit à l'exclusion définitive des études en psychologie. Le fait de ne pas atteindre les critères exigés pour réussir le module M2 pendant la durée maximale des études (soit 18 semestres après le début des études) mène également à l'exclusion des études en psychologie.

En cas d'exclusion des études en psychologie, il n'est plus possible de poursuivre des études dans le domaine psychologie dans une Université suisse.

### **8.3 Note de module et note finale**

La note d'un module validé est le résultat de la moyenne arithmétique non arrondie des notes de ce module, pondérée au moyen des crédits ECTS. La note d'un module est arrondie à deux décimales après la virgule.

La note finale est la moyenne arithmétique des notes des modules, pondérée au moyen des crédits ECTS du module. La note finale est arrondie à deux décimales après la virgule.

## **9. Études bilingues**

Les plans d'études francophones et germanophones du programme à 30 ECTS sont structurés parallèlement. Les unités d'enseignement individuelles équivalentes des modules peuvent être suivies en français ou en allemand (voir Annexe I).

L'échec définitif à une unité d'enseignement ne permet plus de valider l'élément d'enseignement correspondant dans l'autre langue. Si une première tentative d'examen n'est pas réussie dans une unité d'enseignement germanophone, la seconde tentative d'examen peut être accomplie dans l'unité d'enseignement équivalente francophone. Le nombre de tentatives d'examen reste cependant de deux en tout, indépendamment de la langue, français ou allemande, dans laquelle a été réalisée l'enseignement.

Note qu'il n'est pas possible d'obtenir le mention « bilingue » pour le programme de 30 crédits ECTS.

## **10. Entrée en vigueur et mesures transitoires**

Le présent règlement s'applique à tout-e nouvel-le étudiant-e commençant ses études de psychologie (programme à 30 ECTS) à partir du semestre d'automne 2019.

Les étudiant-e-s qui ont commencé leurs études avant le semestre d'automne 2019 peuvent adopter ce plan d'études. Pour effectuer ce changement, une requête au secrétariat du Département de psychologie doit être faite. A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024, tout-e-s les étudiant-e-s sont transféré-e-s dans le présent plan d'études. Les conditions de passage sont fixées par le Président ou la Présidente du Département.

## 11. Annexe I: Equivalence des unités d'enseignement en français et allemand

### Module M1

<b>Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique et développementale</b>	<b>Propädeutikum A: Allgemeine, Klinische und Entwicklungspsychologie</b>	<b>18 ECTS</b>
Psychologie cognitive	Allgemeine Psychologie	6
Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie	Klinische Psychologie	6
Psychologie du développement	Entwicklungspsychologie	6

### Module M2

<b>Thématiques majeures en psychologie (module à choix)</b>	<b>Grundlagenfächer der Psychologie (Auswahlmodul)</b>	<b>12 ECTS</b>
Introduction à la psychologie	Einführung in die Themenbereiche der Psychologie	3
Neurobiologie	Neurobiologie	6
Psychologie sociale I	Sozialpsychologie I	3
Psychologie sociale II	Sozialpsychologie II	3
Psychologie différentielle et de la personnalité	Differentielle- und Persönlichkeitspsychologie	3
Psychologie de l'apprentissage scolaire	Lernen, Verhaltenserwerb & Adaptation	3
Psychologie de la santé	Gesundheitspsychologie	3